

COMMUNAUTE DE COMMUNES PASQUALE PAOLI**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 07 FEVRIER 2025

OBJET : ACQUISITION D'UN CAMION DE COLLECTE**DE 2025-004****Nombre de conseillers**

En exercice : 60 Quorum : 31

Présents : 16

Absents : 33

- dont ayant donné pouvoir : 11

Votants : 27**-dont « pour » : 27****-dont « contre » : 0****- Abstentions : 0****- Non-participations : 0****- Non votants : 0****Le vendredi 07 février 2025 à 16h00,**

Le conseil communautaire de la Communauté de communes Pasquale Paoli, convoqué le lundi 03 février 2025, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur SARGENTINI François, Président, à Prumitei, 20236 Francardo OMESSA

Présents :

ACQUAVIVA François ALBERTINI COLONNA Nicolette BRIGNOLE Jean BRUSCHINI Pierre	COGNETTI Vincent COGNETTI TURCHINI Catherine FERRARI Blaise GERONIMI Pierre Marie	GUIDICELLI Maria GIUDICELLI Jean LESCHI Pierre MORACCHINI Christian	OLMETA Pierre ROCCHI Ange Toussaint SARGENTINI François TADDEI Pierre
--	--	--	--

Absents ayant donné pouvoir :

ACQUAVIVA Mathieu (à Acquaviva François) ALBERTINI Pierre François (à Geronimi Pierre Marie) BARTOLI Marc (à Ferrari Blaise) BRUNEL Jean Pierre (à Taddei Pierre)	CASAROMANI Marie Thérèse (à Cognetti Vincent) GIAMARCHI Jean Marc (à Sargentini François) GUIDICELLI Mathieu (à Rocchi Ange Toussaint)	MAESTRACCI Jean Felix (à Giudicelli Jean) POLIDORI Michel (à Guidicelli Maria)	SALICETI Nicolas (à Cognetti Turchini Catherine) SOUSTRE Frederic (à Brigole Jean)
--	--	---	---

Absents :

ALBERTINI Lucie ANTONIOTTI Serge BERNARDI François Albert BERTINI Jean Marcel CASANOVA David CIATTONI Michel COSTA Jacques COSTA Lucien FILIPPI Jean François	FRANCESCHETTI Bernard GILLET VITTORI Stéphane LECA Jacques MARIANI Mathieu MARTINETTI Antoine NASICA Pierre NEGRONI Jérôme ORSINI François	ORSONI Pierre PACCIONI Sylvestre PASQUALINI Jean Félix PASQUALINI Gilles POLIDORI Christiane RENUCCI Franck RENUCCI Jean ROSSI Alexandre	SALVIANI Pierre Paul SIMONPIERI Maria Catherine SIMONPIETRI Antoine TAFANELLI Jean Baptiste TOMASINI Jacques André VENTURINI Simon VESPERINI Clara VINCENSINI Augustin
---	---	---	---

SECRETAIRE DE SEANCE : CATHERINE COGNETTI TURCHINI

LE QUORUM N'AYANT PAS ETE ATTEINT LORS DE LA SEANCE DU 03 FEVRIER 2025, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A ETE, DE NOUVEAU, CONVOQUE LE 07 FEVRIER 2025 A 16H00 ET PEUT DELIBERER VALABLEMENT SANS CONDITION DE QUORUM.

Monsieur le Président précise au conseil communautaire la nécessité de l'acquisition d'un camion de collecte 19 tonnes pour les besoins du service déchets ménagers des 42 Communes membres de la Communauté de communes.

Il présente le devis du garage TERBERG MATEC d'un montant de 189 500 € H.T.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-200073138-20250207-2024-004-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/02/2025

Publication : 20/02/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



Le Président propose de solliciter l'aide financière de l'État et de la Collectivité de Corse selon le plan de financement suivant :

Plan de financement	MONTANT DE L'OPERATION : 189 500 € H.T.
Etat DETR 40 %	75 800 €
CdC 50%	94 750 €
CCPP 10% + TVA	18 950 € + TVA

Le conseil communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.1111-10,

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré :

DECIDE :

Par 27 voix Pour

0 Contre

0 Abstentions

0 Non-participation

- **D'adopter** le plan de financement ci-dessus ;
- **De solliciter** la participation financière de l'État et de la Collectivité de Corse ;
- **D'autoriser** le Président à signer tout document relatif à ces demandes de subvention ;
- **D'inscrire** au budget les crédits nécessaires à l'opération.

Les signatures sont au registre des délibérations,

Omessa, le 07 février 2025

Le Président

François SARGENTINI



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-200073138-20250207-2024-004-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/02/2025

Publication : 20/02/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS : 16 VOTANTS : 27

DELIBERATION N 2025-004



Cient : AO CC Pasquale Paoli

Offre 20241013-1 / projet 2 bennes Olympus 14m3 Upc / prix unitaire

Offre valable 15 jours. Tarification valable pour une livraison jusqu'à 74/2025
V20240619

Date :	13/10/2024
PRIX NET CLIENT HT :	189 500,00 €
TVA 20% :	37 900,00 €
TTC :	227 400,00 €

Ref Terberg Matec	Désignation
	CHASSIS FOURNI PAR TERBERG
	Descriptif châssis : D 19 WIDE P4X2 BOM 320E6 selon le descriptif technique joint à cette offre
	BENNE OLYMPUS
OLYMPUS	Benne pour châssis prédisposé conforme à la Directive Machines 2006/42/CE, à la norme 1501-1, au Code de la Route. Feux châssis 115mm, taux de tassement variable, pupitre de commande en cabine, commande de vidage en cabine, boîtiers de commande de compaction droite et gauche, vidéo arrière couleur, trappe latérale caisson, compteur horaire et compteur de cycles de compaction, chariot, pelle et trémie complète en hardox 400, huile hydraulique E46, coupleur rapide pour remplissage réservoir hydraulique, vanne de vidage réservoir hydraulique, vanne d'isolement circuit hydraulique, témoin de colmatage filtre hydraulique en cabine, témoin de niveau huile hydraulique minimum en cabine, bip de recul, feu LED éclairage de plaque minéralogique, feux LED latéraux oranges. Récupération des jus à l'avant du caisson avec vanne 2" et tuyau souple, réhausse avant caisson de 80cm, 1 béquille de sécurité, éjecteur dépassant 150mm, les ailes enveloppantes standard.
	TYPE OLYMPUS
4060192-1	OL 14W FBM (13.7m3)
	Standard équipement
4052800-1	Extincteur 6 kg dans coffre (modèle TERBERG)
4056343-1	Pare cyclistes (2 lisses latérales)
4056345-1	Feux de signalisation arrière LED bas (et haut, sauf benne sans marche pied) avec "protection" (retour métallique sur les côtés) Si LC auxiliaire en version étroite, montage des feux sur le LC
	Feux de signalisation arrière LED haut (si LC auxiliaire type Euromax/Omnimax/Eurotrade, montage des feux bas sur le LC)
4056346-1	Feux de gabarit arrière LED sur bras souple (haut)
4056336-1	Bandes latérales rétro réfléchissantes jaunes arrières et blanches latérales (ou jaunes latérales sur demande code 142031)
4056493-1	Bandes chevrons rouges et blanches classe 2 (ESC - B) (cabine et benne)
4056348-1	Disques 80 / 90 km
4056330-1	Plaques reflex arrières
4056338-1	Vanne 2" vidage trémie côté droit (bouchon 2" côté gauche)
4056340-1	Neutre automatique si disponible sur châssis
4051178-1	Supports transversaux sous caisson AVEC 1 pelle et 1 balai
4056342-1	2ème béquilles de sécurité
4056344-1	Boîtier de décomposition du cycle de compaction à l'arrière droit
4056825-1	Trémie 6mm fond + 7mm côtés (au lieu de 8 + 7)
4058359-1	Marchepieds repliables avec grilles et protection caoutchouc autour de la grille (pour LC UPC)
4056352-1	Pompe flasquée (ou sur transmission si incompatibilité) double corps si prise de mouvement arbre creux cannelé et compatible avec le châssis
4059410-1	Fin de cycle de compaction en roulant (pour rappel si trémie ouverte, arrêt du cycle en phase dangereuse (descente chariot))
	OPTIONS RETENUES CABINE ou autre
4024046-1	Bip sonore de marche arrière à intensité variable
	Prise DB25 pour la prédisposition géolocalisation obligatoire si prédispo GPS
	OPTIONS RETENUES CAISSON
4023968-1	Coffre de rangement en plastique 90L selon place disponible
	GSRII : montage des capteurs ultrasoniques + repositionnement de la caméra arrière (Kit complet + rallonge câble fournis par le constructeur du châssis)
	OPTIONS RETENUES PORTE
4056496-1	(Pack Led) 2 Feux de travail blanc LED
4024009-1	(Pack Led) Feu de travail blanc dans trémie LED
4052414-1	(Pack Led) 2 gyrophares avant à LED
4046034-1	Feux à éclats LED armés (pour "véhicule à progression lente")
	Std pour l'Omnimax V2
4024029-1	Bavette sous trémie et devant marche pied ripper
4046022-1	Graissage central automatique du système de compaction -Pompe ILC
	Prédisposition pour graissage centralisé du système de compaction
	LEVE CONTENEURS / POSTE ARRIERE
4035722-1	LC UPC : Fourniture et montage lève conteneurs simple peigne UPC (capacité 500kg)
4054937-1	LC UPC : Tôle de fermeture
4054938-1	LC UPC : Retenues de bacs type gouttes d'eau TERBERG
4056354-1	LC UPC : Mode secouage sur UPC
4054939-1	LC UPC : 2ème boîtier de commande à gauche pour lève conteneurs UPC
4050594-1	LC UPC : Réhausse de trémie 1600mm au lieu de 1400mm (suppression des barrières immatérielles)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-200073138-20250207-2024-004-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/02/2025

Publication : 20/02/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



Ref Terberg Matec	Désignation
COMMENTAIRES	
GARANTIES	2 ans (pièces, main d'œuvre et déplacement) ou 3000 heures de fonctionnement benne (au premier des 2 termes échu), selon nos conditions de garantie. TERBERG MATEC assure et gère les demandes de garantie uniquement sur les matériels fabriqués et/ou distribués par les usines du Groupe Terberg. Toutes les demandes de garantie concernant les autres matériels sont à faire aux fournisseurs concernés (exemple : châssis, grue, pelle, ...)
FORMATION	Mise en route / formation utilisateur à la livraison sur site client
DELAIS	14 à 16 semaines à réception de châssis (avec un minimum de 12 semaines entre la notification et la livraison du châssis conforme.) hors 4 semaines au mois d'août et 2 fin décembre. (Un châssis livré en retard peut engendrer une perturbation de notre production et donc un allongement sensible de notre délai) Délai sortie usine à ce jour : à confirmer au moment de la commande
COULEUR	Couleur benne (et lève conteneurs si présent) : blanc cabine en gris RAL 7004 : pelle, charriot, vérins de porte, vérins de compaction et marche pied et tous supports (feux...)
PAIEMENT	Selon condition de l'appel d'offre
CHÂSSIS	La définition du châssis doit être validée par TERBERG avant la prise de commande. Le châssis est à livrer à l'usine RosRoca, Av cervera s/n, Tarrega 25300 (Espagne). Le délai de livraison du châssis est à valider avec TERBERG Le concessionnaire vendeur du châssis est responsable de la bonne définition de son châssis notamment vis-à-vis de la réglementation Machines et EN 1501-1. S'il n'est pas correctement prédisposé le carrossier se réserve le droit de modifier son offre (exemple : retrait des marche pieds si le châssis ne possède pas les prédispositions nécessaires).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-200073138-20250207-2024-004-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/02/2025
Publication : 20/02/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

